



Participants :

Claude LE GUITTON, Christophe ROUDAUT, Robert QUILLÉVERE (Tamm ha Tamm), Arnaud BOTQUELEN (AR VILTANSOU), Laurent TROADEC (AGSEL), Loïc KERAMBRUN (CEDRE)

Martine STEPHAN (conseillère PLOUGONVELIN), Jacques POULIQUEN (conseiller LOCMARIA-PLOUZANE), Marcel QUELLEC (adjoint LE CONQUET), Didier LE GAC (maire Lampaul-Plourzel, CONSEILLER GENERAL)

L'objet de la table ronde était de poser les bases, voire les préconisations d'un futur plan de gestion des déchets littoraux à l'échelle locale. Nous espérons avoir cerner ici des micro objectifs applicables à l'échelle des communes, voire d'une communauté de communes.

Problématique

Afin que le nettoyage du littoral ne reste pas un acte servant uniquement à rendre nos plages « propres » et plus belles, abordons ce dossier des macro déchets par des priorités : prévention, nettoyage, échantillonnage, information, aménagement, sensibilisation, relais institutionnel, ...

Après chaque marée, la mer laisse un cordon d'épaves naturelles et de nombreux débris d'origine humaine. Qu'advient de ces macro déchets si on ne les ramasse pas ? Nettoyer une plage ne règle le problème à la source. L'efficacité ponctuelle des opérations de ramassage agit surtout sur l'embellissement des sites. Pour aller plus loin, il nous faut identifier les pollutions, leurs sources et, pour chacune, faire force de proposition pour les endiguer à tous les niveaux.

La lutte contre l'éternel renouvellement des macro déchets, est complexe ! De plus, une phase nouvelle apparaît : les matières plastiques prennent la forme de micro déchets dont personne ne connaît aujourd'hui les conséquences.

En joignant l'énergie des nettoyeurs à la mobilisation des municipalités littorales, ne peut-on pas élaborer un plan d'action pour gérer les nuisances par macro déchets ? Est-il possible de relayer ce dossier vers les services de l'Etat après avoir quantifiées et qualifiées ces pollutions selon des protocoles établis ?

Prévention

Des débris d'origine humaine jonchent en quantité les laines de mer et bien des recoins de notre rivage. En opposition totale avec le principe pollueur / payeur décrit dans la convention européenne OSPAR, le gros de la lutte contre ces déchets est supporté par les collectivités gestionnaires des plages et des domaines littoraux.

Les services de l'Etat assurent une surveillance en mer dans le cadre du plan POLMAR ; elle se focalise surtout sur les rejets d'hydrocarbures. Pour caractériser l'émission des déchets, il est nécessaire de déterminer leurs origines. Il est admis que 70 à 80% des macro déchets sont d'origine continentale. Le constat varie selon les sites, à l'exemple du Conquet, où les épaves de matériel de pêche s'échouent davantage sur la côte. Sur une commune comme Plougonvelin, le réseau d'eau pluviale draine vers la mer les emballages de goûter et les mégots abandonnés dans les caniveaux.

Les communes auraient tout intérêt de quantifier et qualifier les coûts engendrés par la pollution par macro déchets.

- le CEDRE peut être saisi pour l'ensemble des pollutions des eaux
- l'ADEME pilote d'une étude de caractérisation des déchets aquatiques dans le cadre du Grenelle de la Mer. Le rapport « Fonds macro déchets » du 28 juin 2010 synthétise les mesures et les actions envisagées à tous les niveaux pour réduire l'impact des macro déchets.
- les écotaxes préconisées par le Fonds Grenelle de la Mer sont à discuter lors de l'établissement des politiques municipales.

Des aménagements simples, avec implication des acteurs, peuvent réduire des sources d'émission

- Le rapport « Fonds macro déchets » prévoit un soutien financier aux pêcheurs professionnels pour la collecte des déchets en mer. Une communication locale pourrait permettre aux pêcheurs sensibilisés d'ajuster leurs gréements pour diminuer les pertes de matériel, d'autant que les matériaux utilisés sont peu ou non dégradables.
- Les communes engagent des frais de nettoyage mécanique des rues. Un système de brossage et aspiration sont associés mais de nombreux petits déchets se retrouvent projetés dans les caniveaux et regards des canalisations pluviales. L'installation de dispositifs permettant la récupération des débris s'accumulant dans le réseau pluvial s'avérerait plus efficace et à terme moins onéreux.
- Les mégots sont clairement identifiés lors des nettoyages de plages. Ils le sont également sur la chaussée ou les trottoirs alentours d'abris bus, de terrasses de café, ... La mise en place de réceptacles, éventuels supports de messages pédagogiques, permettraient de contenir ces rejets.

Nettoyage

La laisse de mer constitue un habitat spécifique et le premier rempart à l'érosion. La dégradation par les détritivores et les bactéries est la base d'une chaîne alimentaire. Les apports en sel minéraux et matières organiques favorisent le développement de la flore et stabilise le sol. Sur les sites touristiques, les collectivités enlèvent généralement sans distinction épaves naturelles et débris issus de la consommation humaine.

A long terme, le coût écologique et son coût financier du nettoyage mécanique posent question :

ils ne sont pas estimés. Des alternatives tenant compte de la dynamique (exposition aux éléments), de la morphologie (topographie, végétation, ...) et de l'urbanisation de chaque site pourraient apparaître plus efficace. Les dépôts d'algues et les mouvements de sable récurrents dus aux régimes dépressionnaires de fin d'hiver et anticycloniques du printemps pourraient être exploités dans leurs fonctions initiales plutôt que systématiquement enlevés ou repoussés.

Les collectivités peuvent soutenir l'action bénévole et développer des missions salariées.

Des nettoyages effectués dans le cadre de journées nationales et internationales, et depuis peu locale lors de la semaine du développement durable, sont à considérer autant comme des actions de sensibilisation que comme une démarche pérenne de gestion des déchets littoraux. L'enjeu socio-économique est réel et le moment de l'activer bien présent.

- La coopérative AGSEL intervient sur le pourtour de la rade. Elle rapporte un bilan mitigé de l'engagement des communes pour financer la dépollution des macro déchets en dehors d'un plan comme le contrat de baie.
- L'association Ar Viltansou nettoie les plages et la ria du Conquet tous les mois depuis 10 ans. Ses initiatives peuvent faire référence puisqu'un ensemble de données collectées avec de plus en plus de précision quantifient et qualifient les ramassages de déchets littoraux sur ce secteur.
- Les communes embauchent des saisonniers pour collecter le surplus de poubelles estivales. Quelle que soit la stratégie retenue (nombreuses corbeilles sur la plage, bac de tri sur l'accès), l'installation de poubelles aux abords des sites fréquentés montre des limites : tendances à déborder ou à être ignorées. Améliorer le dispositif propre à chaque site demanderait de réaliser un bilan saisonnier et extra saisonnier de l'utilisation des poubelles publiques. Responsabiliser directement le plagiste, le promeneur et le plaisancier demanderait de créer une mission spécifique.

Échantillonnage

Pour prendre valeur au niveau national et international, chaque opération de nettoyage du littoral doit rapporter un bilan détaillé des débris ramassés. Des indicateurs spécifiques sont définis, des cartographiques sont à produire, une base de données macro déchets s'enrichit. Les protocoles évoluent, le but restant d'identifier le pollueur en activant un réseau de surveillance performant. Cette démarche, contraignante au moment de l'action et dans son traitement, est nécessaire dans le cadre d'un observatoire national. La réalisation d'une enquête de besoin auprès des acteurs locaux et institutionnels prend ici tout son sens.

Un protocole de caractérisation des déchets échoués sur le littoral a été mis en place par un groupe de travail OSPAR, il est encore trop peu utilisé en France. Ce protocole consiste à identifier et dénombrer tous les déchets retrouvés par bandes de 100m en notant toutes les informations pouvant être utiles afin de retrouver l'origine. Le Parc naturel marin d'Iroise a commencé des campagnes de caractérisation sur quelques plages (Porspoder, Presqu'île de Crozon et Sein) et AR VILTANSOU appliquera ce protocole sur la plage des Blancs-Sablons.

Les collectivités se doteraient de dossier cohérent pour faire reconnaître les pollutions locales en encourageant cette démarche.

- Echantillonnage Ar Viltansou du 19/09/2009 :

Blancs-Sablons : 87kg (sans le bois) avec une majorité verre (18kg), ferrailles (18kg) et plastiques (17kg). En nombre de déchets : 1797 déchets dénombrés avec la palme pour les bouchons (433 !) et les mégots de cigarettes (380 !).

Bertheaume et Trez-Hir : 66,5kg avec une majorité de plastiques (23.5 kg) et ferrailles (22.5 kg). soit 1258 déchets comptabilisés (740 mégots de cigarettes ! et 55 bouteilles en verre).

Porsmilin, Portez et Treganna : 133 kg avec en majorité des matériaux de construction - béton (40kg), de la ferraille (35kg) et du plastique (18.5kg). 1420 déchets collectés avec en peloton de tête les mégots de cigarettes (690) et les bouchons (122) !

A noter, sur l'ensemble de ces plages : 1810 mégots de cigarettes

Un échantillonnage des déchets littoraux et dans certains secteurs de la commune pourrait également être adapté pour des valeurs pédagogiques. On peut rapidement apercevoir la prédominance des matières plastiques et comprendre que tous les déchets routiers se retrouvent à terme par le réseau des eaux pluviales sur les plages.

Certains sites réceptacles, là où s'échouent régulièrement des débris, pourraient faire l'objet d'une surveillance particulière.

Information

Un diaporama informatif (10 min) sur la problématique des macro déchets a été réalisé pour les besoins de la table ronde. La fragmentation du plastique en micro particules, la notion de « propre » au sein d'un territoire, l'équilibre entre développement du tourisme et protection du milieu naturel sont autant de sujets qui peuvent faire l'objet de documents à l'attention des publics locaux et de passages.

La diffusion publique de supports audiovisuels simples participerait à lutter contre biens des gestes malencontreux.

L'information au public consiste aussi à faire savoir que le rejet de déchet peut être sanctionné d'une amende de 150 euros (contraventions de 2^{ème} à 5^{ème} catégorie avec confiscation de la « chose » ayant servi à déposer (véhicule, etc.) article R. 623-1 et R. 635-8 du Code Pénal)

Sensibilisation

La fragmentation des macro déchets en micro déchets peut nous interpeller. Nous pouvons prendre conscience que nos objets de consommation courante n'ont rien à faire dans le paysage littoral.

Nous pouvons changer nos comportements d'achat et de tri. Nous le pouvons parce que informé et convaincu en tout esprit critique.

Sensibiliser les habitants, les écoliers, les touristes, les personnels recevant du public ... demande quelques des moyens en temps et en compétences et un plan d'intervention à l'échelle du territoire.

Une réflexion est à engager entre associations, communes, CCPI et Pnml, pour initier un plan d'intervention.

Relais institutionnels

Les opérations de ramassages ne serviront les communes que lorsque les communes s'en serviront. Les impacts sociaux, économiques et environnementaux des déchets sur le littoral sont identifiés. L'intérêt est de porter un discours fort, commun à un territoire auprès de la sous préfecture et du conseil général, pour fédérer une dynamique autour des initiatives locales ?

Une coordination pour la gestion des déchets sur le territoire est à mettre en place pour faire valoir des mesures efficaces qui ne pourront être prise qu'aux 'échelles nationales et européennes.